



TidaanInfo

Tidaani - Association d'aide à l'enfance Burkinabè



www.tidaani.org

Décembre 2023

Numéro 23

Le mot de TIDAANI



SOMMAIRE

- Le mot de TIDAANI et le mot de l'ATF
- L'histoire de Inès
- La solidarité avec les déplacés
- Alerte santé au Burkina-Faso
- Fiche de don et de parrainage

« Si tu veux aller vite, marche seul
mais si tu veux aller loin,
marchons ensemble »

Proverbe Africain

Chères Mairaines, Chers Parrains, Chers Amis de Tidaani,

L'année 2023, pour nos amis burkinèbe a encore été très difficile, insécurité toujours grandissante et très forte augmentation du coût de la vie en général (denrées, scolarité, soins médicaux, etc....).

L'année scolaire a commencé au début du mois d'octobre et nous avons 3 élèves en faculté, tous les autres sont en primaire, secondaire ou en formation professionnelle et stage.

Au Burkina-Faso, 1 million d'élèves ne peut être scolarisé : fermeture des établissements ou trop de danger sur le chemin de l'école, et surtout les familles de réfugiés internes qui ont abouti dans les grandes villes et n'ont pas les moyens de mettre leurs enfants à l'école.

Nous sommes ravis de pouvoir offrir à la centaine d'enfants que compte l'ATF (Association Tidaani Faso) la possibilité d'aller à l'école, de se nourrir et d'être soignés.

Tout ceci grâce à votre générosité et votre aide depuis de nombreuses années, nous vous renouvelons nos remerciements les plus sincères.

Très cordialement et solidairement

Véronique Cosson,

Présidente de TIDAANI

Le mot de l'ATF

Bonjour chers membres de Tidaani, parrains et mairaines.

Ce sont toujours de sentiment de fierté et reconnaissances de vos différents actes de soutien aux profit des enfants de l'ATF .

Grâce à vous bon nombre d'enfants ont pu s'insérer dans le domaine de l'emploi, d'autres ont l'espoir de réussite scolaire et professionnelle.

En dépit de la situation sécuritaire toujours préoccupante dans le pays, la rentrée scolaire 2023/2024 s'est bien déroulée et se poursuit normalement grâce à une maîtrise de la situation sécuritaire par l'armée .

Les enfants de l'ATF ont tous repris leur chemin de l'école ou centre de formation depuis le début octobre.

L'ensemble des membres de l'ATF, les parents des enfants se joignent à ma voix pour vous remercier de vos efforts et souhaitent une prospérité dans vos activités.

Zakaria Béogo,

Directeur de l'ATF

L'HISTOIRE DE INES THIOMBIANO



Inès enfant

Inès, 19 ans, est parrainée depuis l'âge de 6 ans par Tidaani.

Issue d'une famille nombreuse monoparentale très démunie de 7 enfants, elle a commencé sa scolarité sans aucune notion de la langue française.

Après une scolarité "très chaotique", il a été décidé avec son accord de l'orienter vers un Certificat de Qualification Professionnelle (notre CAP) en coiffure.

Donc à 17 ans en fin de cinquième, Inès passe deux ans en école professionnelle pour préparer son examen qu'elle obtient sans souci en juillet 2023.



Inès aujourd'hui

Elle doit maintenant faire 2 années de stage pour valider son CQP, stage non rémunéré, c'est pourquoi nous continuons à la soutenir en gardant le parrainage.

Inès est une jeune fille épanouie, agréable et consciencieuse. Nous sommes avec l'ATF fiers de son parcours et ne doutons pas de sa réussite future.

Sans votre soutien, rien ne se ferait, nous tenons à vous remercier.

AIDE AUX DEPLACES

La situation sécuritaire est toujours difficile au Burkina-Faso, les djihadistes sont à 30 km de Fada N'Gourma, mais ils restent à distance des villes pour le moment.

Ils chassent les gens de leurs villages et de leurs terres. Les paysans n'ont plus la possibilité de cultiver leurs champs et les écoles sont fermées.

Les réfugiés viennent se protéger dans Fada et vivent dans des conditions déplorables.

Devant cette situation, Tidaani a souhaité mettre en place des actions de solidarité en direction des réfugiés. Nous avons décidé de prendre en charge financièrement le parrainage de dix nouveaux enfants, soit un coût annuel de 2 640 €. Ce parrainage leur donne la possibilité de manger, de se soigner et d'aller à l'école.

Ils arrivent parfois au CP à un âge avancé (9/10 ans) n'ayant jamais été scolarisés. Nous espérons bien sûr qu'ils pourront retourner dans leur village dès que la situation s'améliorera.

Devant les besoins alimentaires urgents, nous avons permis à des mamans en situation très précaire de venir cultiver des légumes au sein de l'ATF dans des jardins partagés afin de nourrir leur famille.

Tidaani a également décidé d'envoyer 2 000 € pour permettre la distribution des sacs de céréales et de savons à 40 familles de réfugiés, souvent des mamans seules avec leurs enfants.

Il va sans dire que ceci représente un gros effort financier pour Tidaani et nous tenons à remercier vivement tous les parrains et marraines, et les donateurs pour leur générosité.

Nous espérons pouvoir renouveler cette opération de distribution si notre budget le permet.



La distribution des céréales et du savon

PALUDISME, DENGUE

Actuellement, le Burkina-Faso est victime d'invasions invisibles mais bien réelles qui touchent surtout les enfants, avec des suites mortelles malheureusement fréquentes.

Le PALU est une affection parasitaire, transmise par des piqûres de moustique (Anophèles). Ce parasite (le Plasmodium) comporte des variétés plus ou moins méchantes (Vivax, Falciparum). Le Burkina-Faso est parmi les 10 pays les plus atteints dans le monde et c'est surtout dans le sud et le sud-est du pays que se concentre l'épidémie.

Il se manifeste par une fièvre importante, avec un abattement sévère, des troubles digestifs, des douleurs musculaires, avec tout un tas de manifestations cliniques assez variables selon les malades, avec risque de déshydratation sévère.

Population à risque (2020) : 20 903 278

Nombre de décès estimés (2020) : 19 979

Nombre de cas estimés (2020) : 11 567 698

(Source : Rapport OMS 2021 sur le paludisme dans le monde)

Taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans (2019, pour 1 000 naissances viables) : 87,5

Nombre de décès chez les enfants de moins de 5 ans (2019) : 64 744

Pourcentage de décès dus au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans (2017) : 20

(Source : UNICEF)

Il s'agit donc d'une maladie qui fait des ravages importants.

Un des espoirs de lutte contre ce fléau est le vaccin, mais c'est une arme difficile à mettre au point car le parasite se modifie et "s'adapte" aux armes qu'on lui oppose. C'est également une maladie de l'eau croupissante, où le moustique peut se multiplier et ensuite trouver de nouvelles proies.

La recherche est surtout orientée vers les vaccins, mais les espoirs ont souvent été déçus.

C'est surtout la prévention qui permet d'éviter la maladie (moustiquaires, démoustication, lutte contre les marais).

Il existe des traitements médicamenteux : Artémysine, Artésunate injectable, la quinine injectable, les suppos d'artésunate, mais tous ces médicaments coûtent cher, sont difficiles à trouver et pas toujours bien adaptés au pays.

La DENGUE est d'apparition plus récente en Afrique.

Elle est due à une infestation suite à une piqûre d'un moustique : *Aedes albopictus* (le moustique tigre).

C'est une virose qui se manifeste entre 2 et 7 jours après la piqûre, avec une fièvre importante, des maux de tête un abattement et des douleurs musculaires.

C'est surtout le Paracétamol qui est utilisé contre la température et les douleurs musculaires et retro-orbitaires.

Il est donc parfois bien difficile de savoir contre quelle maladie on a à se battre, car les symptômes sont souvent proches.

Le secours du laboratoire pour faire certains tests permettant de savoir et de confirmer l'origine des manifestations cliniques (RT PCR pour la Dengue, Goutte épaisse pour le Palu), mais le matériel et les opérateurs ne sont pas toujours disponibles.

L'ATF se trouve donc devant des nouvelles difficultés car pratiquement tous les enfants font une ou plusieurs crises de palu chaque année. Le traitement pour la Dengue étant deux fois plus onéreux que celui pour le palu, le budget annuel consacré à la santé est totalement consommé au mois d'août.

Devant l'ampleur de cette situation, le conseil d'administration de Tidaani a décidé de financer des traitements en doublant le budget santé annuel de l'ATF.



Crédit freepik.com

Fiche d'adhésion et de don

Nom Prénom

Association ou entreprise :

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone e-mail

J'adhère à l'association : 20 €

Autres membres de ma famille 10 € x = €

Nom/Prénom

Nom/Prénom

Nom/Prénom

Etudiants, demandeurs d'emplois, bénéficiaires minima sociaux : 10 €

Personnes morales (Associations, Entreprises) : 50 €

Je fais un don de : 20 € 40 € 60 € 80 € 100 € 150 €
ou d'un autre montant à ma convenance €

Je souhaite parrainer un enfant : Renseignez vos coordonnées ci-dessus, nous vous contacterons, ou rendez vous sur notre site web, rubrique "Parrainages"
Pour 0,83 € par jour, soit 25 € par mois, je peux parrainer un enfant défavorisé et lui assurer une scolarité, un métier et un avenir.

Merci d'établir vos chèques à l'ordre de : **Association Tidaani**

Protection des données personnelles (RGPD) : Les données recueillies font l'objet d'un traitement destiné au suivi des parrainages, des dons et à l'envoi des actualités de l'association. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant en contactant directement l'association Tidaani.



Pour faire un don en ligne, rendez-vous sur :

www.tidaani.org

Le projet "Un toit, un repas pour grandir au Burkina-Faso" a été réalisé avec le soutien financier de :

Supported by States of Guernsey Overseas Aid

Remerciements à : Sylvie Stephanidès, Desevedavy Pianos, Affutage Pays de Rance, Convivio.

Parrainer, c'est une aide concrète, efficace et solidaire. L'avenir des enfants passe par votre soutien : Ils ont besoin de vous.

Plus d'informations, téléchargement de fiche de don et dossier de parrainage, dons en ligne sur notre site : www.tidaani.org

Avantages fiscaux : Les versements à Tidaani bénéficient d'une déduction d'impôt de 66% et 60% pour les entreprises (article 200 du CGI). Un don de 50 € ne vous coûtera que 17 €. Un parrainage de 25 € ne vous reviendra qu'à 8,50 €. Un reçu fiscal est envoyé chaque année.

Association Tidaani

52 Rue Pablo Néruda
35700 RENNES

Tel : 06 81 21 01 92
mail : info@tidaani.org
Web : www.tidaani.org

Conseil d'Administration

Présidente :	Véronique COSSON	Suivi des enfants :	Martine MALLET
Président d'honneur :	Yves BONNANT	Suivi des enfants :	Danielle ROCHER
Vice-président :	Christophe BARROIS	Communication :	Emilie CHAUVEAU
Secrétaire :	Martine MALLET	Administrateur :	Mathieu BLANCHET
Secrétaire adjointe :	Dany ANDRE	Administratrice :	Florence LAFERTE
Trésorier :	Louis MERON	Administratrice :	Danielle MONVOISIN